

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 MARS 2011  
TABLE DES MATIÈRES**

<b>2. ORDRE DU JOUR.....</b>	<b>225</b>
2.1 2011 03 045 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 MARS 2011 .....	225
<b>3. PROCÈS-VERBAUX.....</b>	<b>226</b>
3.1 2011 03 046 LECTURE SI DEMANDÉE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2011 .....	226
<b>4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3 .....</b>	<b>226</b>
4.1 QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE .....	226
<b>5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS .....</b>	<b>227</b>
5.1 PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS .....	227
<b>6. RAPPORT DU MAIRE .....</b>	<b>227</b>
6.1 RAPPORT ET SUIVIS DU MAIRE .....	227
<b>7. URBANISME .....</b>	<b>227</b>
7.1 2011 03 047 INVITATION À UNE JOURNÉE DE FORMATION DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME .....	227
7.2 2011 03 048 APPUI AU CLUB AGROENVIRONNEMENTAL DE L'ESTRIE .....	227
7.3 DÉPÔT DU CALENDRIER DE TRAVAIL CONCERNANT LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT .....	227
7.4 2011 03 049 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS.....	227
<b>8. VOIRIE MUNICIPALE.....</b>	<b>227</b>
8.1 RAPPORT DES TRAVAUX FAITS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU MOIS DE FÉVRIER 2011 227	227
8.2 2011 03 050 PAIEMENT: ÉRIC PAQUIN.....	227
<b>9. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU.....</b>	<b>228</b>
9.1 2011 03 051 RENCONTRE DE M. BIRCHLER POUR DROIT DE PASSAGE ET SERVITUDE .	228
<b>10. SÉCURITÉ.....</b>	<b>230</b>
10.1.....	230
<b>11. LOISIRS ET CULTURE.....</b>	<b>230</b>
11.1 2011 03 052 APPUI AU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC MÉDIÉVAL RÉGIONAL (VAL-ESTRIE) .....	230
11.2 2011 03 053 SPORTS VIOLENTS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE .....	230
11.3 2011 03 054 PROJET : VILLAGE D'ACCUEIL .....	230
11.4 2011 03 055 OUVERTURE DE POSTE : SAE COORDONNATEUR(TRICE) ET MONITEURS(TRICES).....	230
11.5 2011 03 056 TARIFS D'INSCRIPTION SAE 2011 .....	230
11.6 2011 03 057 TARIFS D'ENTRÉE PISCINE 2011 .....	231
11.7 2011 03 058 COMITÉ FAMILLE .....	231
<b>12. CORRESPONDANCE .....</b>	<b>232</b>
12.1 DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE REÇUE AU MOIS DE FÉVRIER 2011 .....	232
12.2 2011 03 059 ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE .....	232
<b>13. TRÉSORERIE.....</b>	<b>232</b>
2011 03 060 13.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 7 MARS 2011 .....	232
13.2 CONCILIATION BANCAIRE AU 31 JANVIER 2010 .....	232
13.3 LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 28 FÉVRIER 2011 .....	232
13.4 LISTE DES DÉBOURSÉS AU 28 FÉVRIER 2011.....	232
13.5 2011 03 061 REDDITION DE COMPTES POUR LE MTQ .....	232
<b>14. DIVERS.....</b>	<b>233</b>
14.1 2011 03 062 ACHAT ORDINATEURS BUREAU ET PORTABLES.....	233
14.2 2011 03 063 PRIX DE PRÉSENCE COLLOQUE ADMQ.....	233



14.3	2011 03 064 APPROBATION DU LOGO .....	233
14.4	2011 03 065 FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES ÉLUS: CODE D'ÉTHIQUE .....	234
15.	<b>2011 03 066 LEVÉE DE LA SESSION.....</b>	<b>234</b>



Province de Québec

**Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 7 mars 2011, à 20 h 00, présidée par Son Honneur le maire, madame Linda Ouellet, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Sandra Raymond

Madame Claudette Thibault

Monsieur Jean-Yves Masson

Monsieur Jean-Pierre Bessette

Monsieur Martial Tétreault

Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Madame le Maire Linda Ouellet.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit:

**2. Ordre du jour**

**2.1 2011 03 045 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 7 mars 2011**

**Ouverture**

1.1 Prière.

1.2 Mot de bienvenue de madame le maire.

**Ordre du jour**

2.1 ➡ Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 7 mars 2011

**Procès-verbaux (La lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)**

3.1 ➡ Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2011.

**Suivi des affaires découlant du point 3**

4.1 ➡ Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement aux procès-verbaux de la dernière séance régulière et extraordinaire.

**Visite et période de questions**

5.1 Présences et période de questions

**Suivi du maire**

6.1 Suivi du maire

**Urbanisme**

7.1 Invitation à une journée de formation de l'Association québécoise d'urbanisme

7.2 Appui au Club agroenvironnemental de l'Estrie

7.3 Dépôt du calendrier de travail concernant la révision du schéma d'aménagement

7.4 \*Avis de motion : règlement modifiant le règlement sur la paix et le bon ordre

**Voirie municipale**

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de février 2011.

8.2 Paiement : Éric Paquin

8.3

**Environnement et hygiène du milieu**

9.1 Résolution afin de rencontrer Monsieur Birchler pour un droit de passage et servitude

**Sécurité**

10.1

### **Loisirs et Culture**

- 11.1 Appui au projet d'aménagement d'un parc médiéval régional (Val-Estrie)
- 11.2 Sports violents au Centre communautaire
- 11.3 Projet : Village d'accueil
- 11.4 Ouverture de postes : SAE coordonnateur(trice) et moniteurs(trices)
- 11.5 Tarifs d'inscription SAE 2011
- 11.6 Tarifs d'entrée piscine 2011
- 11.7 Comité famille.

### **Correspondance**

- 12.1 Dépôt de la correspondance reçue en février 2011.
- 12.2 Adoption par résolution de la correspondance.

### **Trésorerie**

- 13.1 Adoption des comptes à payer au 7 mars 2011
- 13.2 Conciliation bancaire
- 13.3 Liste des comptes à recevoir au 28 février 2011.
- 13.4 Liste des déboursés au 28 février 2011
- 13.5 Reddition de comptes pour le MTQ

### **Divers**

- 14.1 Achat ordinateurs bureau et portables
- 14.2 Prix de présence - colloque ADMQ
- 14.3 Approbation du logo
- 14.4 Formation obligatoire pour les élus : code d'éthique

### **Levée de la session**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la session régulière du 7 mars 2011 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE:                      POUR: 6      CONTRE: 0                      ADOPTÉE.

### **3. Procès-verbaux**

#### **3.1 2011 03 046                      Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2011**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la phrase de la résolution 2011 02 035 « De procéder à la réparation du garage municipal, tel que recommandé lors de l'atelier de travail du 31 janvier 2011 » soit complétée avec la phrase « soit de faire l'ancien toit – réparations, pièces et main-d'œuvre – y compris trois poutres, sans aucun dépassement de coût accepté du budget » ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2011 soit adopté en tenant compte de cette correction.

VOTE:                      POUR: 6      CONTRE: 0                      ADOPTÉE.

### **4. Suivi des affaires découlant du point 3**

#### **4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance**

Le suivi de l'assemblée régulière du 7 février est déposé.



## **5. Visite et période de questions**

### **5.1 Présences et période de questions**

Monsieur André Paquin est présent.

## **6. Rapport du maire**

### **6.1 Rapport et suivis du maire**

Madame la mairesse fait son rapport.

## **7. Urbanisme**

### **7.1 2011 03 047 Invitation à une journée de formation de l'Association québécoise d'urbanisme**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE M. Gary Caldwell participe à journée d'information de l'AQU intitulée « La nouvelle loi proposée » qui se tiendra le 30 avril prochain au pavillon Arthabaska de Victoriaville au coût de 145 \$ plus taxes pour l'inscription et les frais de déplacements de 155 \$.

VOTE :                      POUR: 6              CONTRE: 0              ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 61000 310

### **7.2 2011 03 048 Appui au Club agroenvironnemental de l'Estrie**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité envoie sa lettre d'appui au Club agroenvironnemental de l'Estrie dans son intention d'ouvrir un point de service à Coaticook.

VOTE:                      POUR: 6                      CONTRE: 0                      ADOPTÉE

### **7.3 Dépôt du calendrier de travail concernant la révision du schéma d'aménagement**

Le directeur général dépose à la table du conseil le plan de travail et le calendrier concernant le schéma d'aménagement en urbanisme de la MRC de Coaticook.

### **7.4 2011 03 049 Avis de motion : règlement modifiant le règlement sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Martial Tétreault à l'effet que, à une séance ultérieure du conseil, le règlement 310-2011 modifiant le règlement 310-2000 sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics sera adopté.

## **8. Voirie municipale**

### **8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de février 2011**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal au cours du mois de février 2011. Les membres du conseil prennent connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

### **8.2 2011 03 050 Paiement: Éric Paquin**

*La conseillère Sandra Raymond déclare avoir un intérêt pécuniaire particulier dans la question, étant la conjointe du fournisseur visé et, en conséquence, s'abstient de participer aux délibérations et au vote. (art. 361 de la L.E.R.M.)*

Projet de résolution # 1

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit, au 31-12-2010, un montant de 1 190,00 \$ à monsieur Eric Paquin pour des travaux pour réparer le camion que ce dernier a effectués pour le compte de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Eric Paquin doit, au 31-01-2011, un montant de 2 079,76 \$ à la municipalité pour la location d'une partie du garage municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR

APPUYE PAR

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à effectuer le paiement de 1 190.00 \$ dollars à monsieur Éric Paquin;

QUE monsieur Éric Paquin s'engage à payer en totalité le compte dû à la municipalité au montant de 2 079.76 \$ en date du 31 janvier 2011;

Aucune proposition

**Projet de résolution # 2**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à la majorité des conseillers présents:

QUE la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton demande un avis juridique indépendant, en premier, sur le bail qui lie Eric Paquin et la municipalité depuis plusieurs ans et, un deuxième, les transactions commerciales passées entre M. Eric Paquin et la municipalité. Dans les deux cas, c'est la maire qui prendra en charge ce dossier et qui choisira un avocat chez Martel Brassard Doyon. Le directeur général fournira les documents et les renseignements voulus par l'avocat. L'avocat choisi sera libre d'entrer en contact direct avec des conseillers si il veut.

VOTE:           POUR: 3       Martial Tétreault, Claudette Thibault, Gary Caldwell  
                  CONTRE: 2     Jean-Yves Masson, Jean-Pierre Bessette  
                  ADOPTÉE

**9. Environnement et Hygiène du milieu**

**9.1 2011 03 051       Rencontre de M. Birchler pour droit de passage et servitude**

CONSIDÉRANT que le comité de l'eau s'est réuni le 23 février 2011;

CONSIDÉRANT que la municipalité veut prolonger le réseau d'égout, d'aqueduc et le réseau pluvial à partir du 1450, chemin Favreau jusqu'à l'école tel qu'illustré sur le plan ci-après;

CONSIDÉRANT que la municipalité veut changer la conduite d'égout sur la propriété de monsieur Rolf Birchler sur les lots 10A-partie et 10C-partie rang 9;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYE PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'informer le propriétaire monsieur Rolf Birchler (lots 10A-partie et 10C-partie rang 9, correspondant au matricule n° 1108-82-6180) des travaux projetés dans le cadre de la réfection du réseau d'égout;

D'informer le propriétaire des travaux qui seront réalisés en 2012;

DE mandater, au besoin, l'arpenteur Daniel Parent à réaliser l'arpentage nécessaire pour la conduite d'égout qui sera installée au même endroit au coût de 2 500 \$;

DE mandater, au besoin, le notaire concernant une servitude afin de rendre conforme les installations de la conduite d'égout au coût de 2 500 \$;

QUE madame la maire et monsieur le directeur général sont autorisés à signer tous les documents nécessaires dans le dossier pour installer une nouvelle conduite avec le propriétaire monsieur Rolf Birchler et la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton;

**NOTES:**  
LES TRAVAUX DEVRAIENT ÊTRE COMMENCÉS EN DÉCEMBRE 2011. LES TRAVAUX DEVRAIENT ÊTRE TERMINÉS EN DÉCEMBRE 2012.  
LE MAIRIE DOIT ÊTRE AVISÉ À L'AVANCE DES DÉMARCHES À FAIRE EN VUE DE LA RÉALISATION DE CE TRAVAIL. LE MAIRIE DOIT ÊTRE AVISÉ À L'AVANCE DES DÉMARCHES À FAIRE EN VUE DE LA RÉALISATION DE CE TRAVAIL. LE MAIRIE DOIT ÊTRE AVISÉ À L'AVANCE DES DÉMARCHES À FAIRE EN VUE DE LA RÉALISATION DE CE TRAVAIL.

LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE COMMENCÉS EN DÉCEMBRE 2011. LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE TERMINÉS EN DÉCEMBRE 2012.

LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE COMMENCÉS EN DÉCEMBRE 2011. LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE TERMINÉS EN DÉCEMBRE 2012.

PLAN DE LOCALISATION

SM' MUNICIPALITÉ DE STE-EDMUNDE-DE-CLIFTON

PLAN DIRECTEUR RESEAUX MUNICIPAUX

VEU EN PLAN

PROJET: RESEAU D'EGOUTS

PROJET: RESEAU D'EGOUTS

PROJET: RESEAU D'EGOUTS

PROJET: RESEAU D'EGOUTS

**VOTE:                      POUR: 6                      CONTRE: 0                      ADOPTÉE**

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31051 722.



**10. Sécurité**

**10.1**

**11. Loisirs et Culture**

**11.1 2011 03 052 Appui au projet d'aménagement d'un parc médiéval régional (Val-Estrie)**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYE PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité envoie une lettre d'appui au Projet d'aménagement d'un parc médiéval régional.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

**11.2 2011 03 053 Sports violents au Centre communautaire**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYE PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'interdire la pratique de sports violents ou de sports qui peuvent avoir un impact sur le mobilier au Centre communautaire.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

**11.3 2011 03 054 Projet : Village d'accueil**

CONSIDÉRANT que le CLD de Coaticook met sur pied un projet de villages d'accueil dans la MRC;

CONSIDÉRANT QUE Sainte-Edwidge-de-Clifton ne dispose d'aucune infrastructure d'accueil pour les visiteurs ou les touristes;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYE PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton adhère au projet Village d'accueil proposé par le CLD de la MRC de Coaticook.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

**11.4 2011 03 055 Ouverture de poste : SAE coordonnateur(trice) et moniteurs(trices)**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYE PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

DE publier les offres d'emploi d'été pour le SAE (service d'animation estivale) dans *Le Progrès de Coaticook* au coût de 256 \$ pour ¼ de page. \$

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 70151 447

**11.5 2011 03 056 Tarifs d'inscription SAE 2011**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité offre le service d'OTJ sur une période de sept semaines du 27 juin au 12 août 2011;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;





APPUYE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:  
QUE les frais d'inscription pour l'année 2011 soient les suivants:

	<i>Résidants</i>	<i>Non-résidants</i>
Premier enfant	105 \$	145 \$
Deuxième enfant	85 \$	115 \$
Troisième enfant	70 \$	85 \$
Quatrième enfant	60 \$	75 \$

QUE le paiement complet doit se faire au moment de l'inscription;

QUE les frais d'inscription comprennent tous les frais d'admission lors des sorties, les frais de transport, de piscine et le matériel nécessaire pour toutes les activités;

Que l'âge requis pour s'inscrire est de 5 ans jusqu'à 12 ans. L'enfant doit être inscrit à la maternelle en septembre 2011;

QU'un service de garde est aussi offert selon les besoins (environ de 7 h 00 à 9 h 00 et de 16 h 00 à 17 h 30). Le coût pour ce service est à déterminer.

VOTE:                      POUR: 6                      CONTRE: 0                      ADOPTÉE

**11.6 2011 03 057                      Tarifs d'entrée piscine 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYE PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE les frais de fréquentation - saison 2011 - pour la piscine soient les suivants :

<i>Nombre de personnes</i>	<i>Coût</i>
Passe pour une personne	25 \$
Passe familiale de 2 personnes	35 \$
Passe familiale de 3 personnes	45 \$
Passe familiale de 4 personnes	65 \$
Passe familiale de 5 personnes	80 \$
Passe familiale de 6 personnes	95 \$
Entrée par personne pour une journée	2 \$

VOTE:                      POUR: 6                      CONTRE: 0                      ADOPTÉE

**11.7 2011 03 058                      Comité famille**

CONSIDÉRANT que la municipalité participe à la *Mise à jour de la politique familiale et réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés* telle que stipulée dans sa résolution 2010\_03\_051;

QUE la municipalité doit créer un comité consultatif qui aura pour mandat de lui recommander une nouvelle politique pour la famille et pour les aînés;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le comité consultatif soit constitué des citoyens Claire Désorcy, David Fauteux, Lucie Grégoire, Émilie Groleau, France Provencher, Marie-Paule Raymond, Marcelle Viens et Paul Viens, de la mairesse Linda Ouellet, de la conseillère responsable des dossiers familles et aînés Sandra Raymond et du directeur général Réjean Fauteux.

VOTE:                      POUR: 6                      CONTRE: 0                      ADOPTÉE



## **12. Correspondance**

### **12.1 Dépôt de la liste de la correspondance reçue au mois de février 2011**

Les membres du conseil ont pris connaissance à leur satisfaction du résumé de la correspondance du mois de février 2011.

### **12.2 2011 03 059 Adoption de la correspondance**

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la correspondance du mois de février 2011 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE:                      POUR: 6      CONTRE: 0                      ADOPTÉE.

## **13. Trésorerie**

- 2011 03 060      13.1 Adoption des comptes à payer au 7 mars 2011**
- 13.2 Conciliation bancaire au 31 janvier 2010**
- 13.3 Liste des comptes à recevoir au 28 février 2011**
- 13.4 Liste des déboursés au 28 février 2011**

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer au 7 mars 2011 pour un total de 91 050,36 \$;

QUE le caisse déboursé, les comptes à recevoir, le relevé des comptes au 28 février 2011 ainsi que la conciliation bancaire au 31 janvier 2011 soient acceptés tels que déposés par le directeur général et secrétaire-trésorier.

VOTE:                      POUR: 6      CONTRE: 0                      ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes au montant de 91 050,36 \$ au 7 mars 2011.

### **13.5 2011 03 061 Reddition de comptes pour le MTQ**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 188 994 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS,

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:



QUE la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

VOTE:                                    POUR: 6            CONTRE: 0                                    ADOPTÉE.

#### **14. Divers**

##### **14.1 2011 03 062                    Achat ordinateurs bureau et portables**

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil autorise l'achat de trois ordinateurs, leurs accessoires et leur installation pour l'usage du bureau municipal et du bureau de l'inspecteur en bâtiment et en environnement au coût de trois mille cinquante-cinq (3 055 \$) plus les taxes applicables;

QUE le conseil autorise l'achat de 6 ordinateurs portatifs (comprenant une souris, un fil électrique, une clé USB, une mallette) pour le conseil sans papier au montant de trois mille cents dollars (3 100 \$) plus les taxes applicables;

QU'au poste de maire, l'ordinateur personnel de celle-ci sera utilisé et qu'une entente spécifique sera signée à cette fin entre la municipalité et le maire;

QUE les ordinateurs portatifs utilisés par les conseillers demeurent la propriété de la Municipalité;

QUE les ordinateurs portatifs des conseillers sont déclarés à l'assureur de la municipalité;

QUE les conseillers ne peuvent installer de logiciel sur l'ordinateur portatif, ni en modifier la configuration, à moins que cela ne soit nécessaire pour leur fonction de conseiller;

QUE les conseillers doivent remettre l'ordinateur portatif à la fin de leurs mandats;

Que le maire et le directeur général sont autorisés à signer une entente entre la municipalité et les membres du conseil.

VOTE:                                    POUR: 6            CONTRE: 0                                    ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31000 726 et # 13010 670.

##### **14.2 2011 03 063                    Prix de présence colloque ADMQ**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'allouer un budget de 50 \$ pour l'achat d'un prix de présence au colloque régional de l'ADMQ du 15 septembre 2011.

VOTE :                                    POUR : 6            CONTRE : 0                                    ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 522.

##### **14.3 2011 03 064                    Approbation du logo**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil porte son choix définitif sur la maquette B2 telle que présentée par Carbone graphique et en fait l'achat comme convenu à la résolution 2011 01 023.

D'autoriser le directeur général à procéder dans le présent dossier afin que la municipalité ait son logo officiel.



VOTE:                    POUR: 6      CONTRE: 0      ADOPTÉE.

**14.4    2011 03 065            Formation obligatoire pour les élus: code d'éthique**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE six (6) élus suivent la formation *Le comportement éthique* le 17 juin 2011 à East Angus au coût de 546,84 \$ taxes incluses;

QUE le conseiller Gary Caldwell refuse la formation;

D'autoriser le directeur général à procéder à l'inscription des 6 élus à la formation à East Angus.

VOTE:                    POUR: 6      CONTRE: 0      ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310

**15.    2011 03 066            Levée de la session**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la session régulière du 7 mars 2011 soit levée à 21 h 55.

VOTE:                    POUR: 6      CONTRE: 0      ADOPTÉE.

---

Linda Ouellet, maire

Je, Linda Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Réjean Fauteux

Directeur général et secrétaire-trésorier